

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT : PYRENEES-ATLANTIQUES

NOMBRE DE MEMBRES : 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE
D'AHETZE**

SEANCE DU 11 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq le vendredi onze avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de cette Commune, convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie.

Etaient présents : ALAMAN Céline, CARRERA-INDO Nahia, FORDIN Maite, GARCIA Y PEREDA Carole, HARRIAGUE Françoise, LARROQUET Gérard, LESURE Jean-Luc , LABAT-ARAMENDY Ramuntxo

Absents :

Absents avec procuration : CHARGOIS Gaele procuration à FORDIN Maite

Votants : 9

Secrétaire de séance : GARCIA Y PEREDA Carole

**OBJET DE LA 1^{ère} DELIBERATION N°20250401
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU CCAS 2024**

Conformément à la réglementation en vigueur, il appartient au Conseil d'Administration d'arrêter le compte de gestion 2024 communiqué par Monsieur le Trésorier du SGC Côte basque, qui retrace toutes les opérations comptables passées au titre de l'exercice 2024.

Il est précisé que le vote du compte de gestion intervient avant le vote du compte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide **A L'UNANIMITE** :

- de statuer sur l'exécution du budget CCAS 2024 en ce qui concerne ses différentes sections budgétaires
- de déclarer que ces comptes n'appellent ni observation, ni réserve de sa part et adopte le compte de gestion du budget CCAS dressé pour l'exercice 2024 par Monsieur le Trésorier de la commune, visé et certifié conforme par Monsieur le Président du CCAS.

Fait et délibéré le 11 avril 2025,

Le Président,

Ramuntxo LABAT-ARAMENDY